Formation pour adultes

cfppa Romans

CFPPA de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest
BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
www.cfppa-romans.fr

Tél. 04.75.71.25.10
Fax. 04.75.71.59.13
cfppa.romans@educagri.fr

Horticulture bio - Pépinière de plantes aromatiques, plantes de collection et locales

Terre d'horizon

Pôle d'Enseignement Public du Végétal, du Paysage et de l'Environnement de la Drôme

Cette formation est dispensée avec des méthodes pédagogiques innovantes.

Les stagiaires participent activement à la vie de l'exploitation de l'établissement, construisent leur propre parcours de formation selon leurs besoins et centres d'intérêt et ont à leur disposition un centre de ressources pour progresser à leur rythme et selon leurs capacités.

MÉTIERS VISÉS

Salarié spécialisé en productions horticoles

Il réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pot (plantes à massif, vivaces), de jeunes plants (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales, légumes) ou d'arbres et arbustes de pépinière en vue de leur commercialisation.

L'agent horticole travaille dans une exploitation horticole, parfois spécialisée, ou au sein d'une collectivité territoriale.

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

CAPA Métiers de l'Agriculture, qualification de niveau V.

Le CAPA est constitué de 7 blocs de compétences dont 6 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation.

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales et pratiques.

L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie.

Une acquisition du diplôme est donc possible en capitalisant progressivement les blocs de compétences.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum.

Justifier d'un an d'expérience professionnelle (hors agriculture) à la date de délivrance du diplôme.

Il est recommandé de pouvoir justifier d'une 1ère expérience réussie dans le secteur visé ou d'avoir pu réaliser des stages en entreprise ou des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Info collective et tests de positionnement au CFPPA (consultation des dates et horaires sur site Internet)
- Entretien individuel

DURÉE

La durée moyenne du parcours complet est de 800 h en centre de formation et 280 h en stage, sur 8 mois.

Possibilité de parcours personnalisé selon tests de positionnement / en fonction des expériences antérieures et du projet professionnel.

FINANCEMENT

Financement possible selon votre situation – nous contacter

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Enseignement général :

- Expression et communication
- Mathématiques
- Bureautique et culture numérique
- Protection sociale et droit du travail
- Gestes et postures
- Développement durable

Enseignement professionnel :

- Construction de son projet professionnel
- Biologie végétale, agronomie, écologie, reconnaissance des végétaux
- Techniques de production en horticulture (multiplication des végétaux, mise en place et conduite des cultures)
- Préparation des commandes
- Principes de gestion du label Végétal Local
- Utilisation et maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Entretien de l'exploitation et de ses abords
- Commercialisation des produits de l'exploitation / Vente en jardinerie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une partie des cours en centre de formation se déroule sous forme d'atelier permanent.

De nombreux travaux pratiques réalisés sur place se font sur notre pépinière de PPAM bio, ainsi que sur le développement de nos collections de plantes, notamment des espèces et variétés locales.

CONTACT

CFPPA de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest - BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
Tél. 04.75.71.25.10
Fax. 04.75.71.59.13
Courriel : cfppa.romans@educagri.fr
Site Internet : www.cfppa-romans.fr

Crédit Photos : ginko-photo.com et Terre d'horizon